Pour cette nouvelle année…

Dans cette tribune libre, nous pourrions disserter sur les termes diffamatoires de la Majorité pour qualifier les Élus de l'opposition que nous sommes.
Nous pourrions aussi nous étendre sur le souhait du Maire de réviser le Plan Local d'Urbanisme et au passage, **de transformer nos habitations en gratte-ciel**.
Nous pourrions à nouveau pointer du doigt la facilité avec laquelle cette Majorité dépense notre argent dans des projets irréfléchis, en s'appuyant sur des études aussi coûteuses qu'inutiles, car déjà réalisées gratuitement, soit par des organismes d'état dédiés, soit en interne (ex : École Bois du Fay, Circulation, Cimetière, Finances…).
Nous pourrions expliquer comment cette Majorité, par sa communication, **tronque la vérité** sur le coût des projets initiés par l'ancienne mandature et **sur le réel "reste à charge" pour la Commune.**

Nous pourrions aussi parler des :

- Questions systématiquement sans réponses,
- **Appels** des Mesnilois qui **ne sont que sonneries** au sein d'une Mairie sourde,
- **Courriels** tombés dans des boîtes mails, lus ou pas… mais **restant sans réponses**,
- **Projets** sans études techniques et études techniques **sans projets**,
- **Démissions** sans remplacements,
- Articles vantant **des actions** de la Mairie **que les Mesnilois** concernés **n'ont jamais vues**.

Mais en cette période de vœux, nous allons nous focaliser sur l'essentiel, la solidarité et le soutien face à cette pandémie. **Réchauffons nos cœurs**, ne cédons pas à la tentation du repli sur soi **et que la sérénité envahisse nos foyers** !
Nous espérons que ce début d'année sera l'occasion d'initier une dynamique positive pour un travail collectif entre la majorité, l'opposition et la population afin d'assurer **l'essentiel** : **le bien vivre ensemble au Mesnil** et au sein de notre Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

Puisque c'est la saison des vœux, nous en formulerons trois :

- Le premier serait de construire un nouveau groupe scolaire éco-responsable, en remplacement de Bois du Fay, au sein du nouvel écoquartier sur le site de l'ancienne bibliothèque départementale.
- Le deuxième serait de conserver la ferme de Beaurain, ce bâtiment remarquable et de lui trouver une nouvelle destination au service des Mesnilois.
- Le troisième serait de ne pas construire un nouveau cimetière en zone N (espaces naturels) et de tout mettre en œuvre pour optimiser les emplacements du cimetière existant.

Le groupe scolaire Bois du Fay est un imposant bâtiment de trois niveaux **dont la rénovation** afin de le rendre moins énergivore, accessible aux personnes à mobilité réduite et d'augmenter sa capacité d'accueil, **sera très complexe, longue et coûteuse**. De plus, **cette rénovation** complète **nécessitera de délocaliser les élèves car les nuisances,** entre autres sonores, **seront incompatibles avec la bonne tenue des enseignements**. **Nos enfants se retrouveront** donc **dans des préfabriqués** à louer et à localiser suffisamment loin du groupe scolaire **pendant deux à trois ans**.

Le Mesnil Au Cœur
https://www.lemesnilaucoeur.com
contact@lemesnilaucoeur.com

La certification FSC® atteste que nous utilisons des papiers provenant de forêts gérées selon des normes environnementales, sociales et économiques très strictes

L'option de construire un nouveau groupe scolaire **sur le même site**, posera la même problématique de relocalisation provisoire des enfants et soulèvera, là aussi, **la question cruciale du financement de cette construction.**
C'est pour toutes ces raisons que **nous souhaitons construire un nouveau groupe scolaire de plain-pied, éco-responsable, dimensionné pour les futurs effectifs, sur le site de la bibliothèque départementale**. **Cette solution** permet également, sans nuisance ni surcoût, de maintenir les enfants dans leur groupe scolaire actuel, le temps des travaux. De plus, **la vente** d'une partie **des terrains** occupés par le groupe scolaire actuel **permettra de boucler le financement de ce nouveau groupe scolaire** idéalement situé **au sein de l'écoquartier Sully**.

La ferme de Beaurain fait partie de l'identité du Mesnil Saint Denis au même titre que le Château Mairie, Le Skit du Saint Esprit, la Croix Mathurine, l'étang des Noës… La vente de ce bien à une autre entité que la Région, garante de sa valorisation et de sa destination, reviendrait de ce fait à perdre une partie de notre identité. **Nous souhaiterions plutôt offrir à cet édifice remarquable une nouvelle destination pérenne, au service de toutes les générations des Mesnilois et éco-construit avec eux.**

La création d'un nouveau cimetière en zone d'espace naturel pose clairement la question de l'imperméabilisation des sols. De plus, **une telle réalisation nécessite en moyenne 10 ans**. Nous avions déjà travaillé sur l'état des lieux des concessions et **nous estimons que le cimetière est loin d'être en pénurie de places si la reprise des concessions est effectuée** comme prévu dans la procédure engagée précédemment.

Cette nouvelle année 2022 ne sera malheureusement pas encore affranchie de la Covid-19, aussi prenez bien soin de vous et de vos proches en vous vaccinant et en effectuant rigoureusement les gestes barrières.
En souhaitant ardemment que le meilleur reste à venir, nous avons ainsi la faiblesse de penser que nous réussirons collectivement à vaincre la Covid-19 **et à retrouver une vie plus sereine et conviviale**.

Nous formulerons un dernier souhait, le plus important :
Que cette année 2022 offre à toutes les Mesniloises et tous les Mesnilois, la réussite, la joie, l'amour et surtout une bonne santé.

Chaque nouvelle année est un nouveau départ ! Alors démarrons 2022 avec le plaisir **de vous rencontrer et d'œuvrer ensemble à la destinée de notre belle Commune**.

Véronique Dez, Hermenegildo Mendes Marques, Sylvie Legrand, Cédric Chauvierre, Hélène Batt-Fraysse, Jean-Marc Bruisson

Vos 6 élus Le Mesnil Au Cœur

Le Mesnil Au Cœur
https://www.lemesnilaucoeur.com
contact@lemesnilaucoeur.com

La certification FSC® atteste que nous utilisons des papiers provenant de forêts gérées selon des normes environnementales, sociales et économiques très strictes